

**Procès-verbal de la 3<sup>e</sup> séance du conseil d'établissement  
tenue le lundi 3 avril 2023 à 18 h 30  
au salon du personnel**

Présents	Absents	Public	Invités
<p>M. Abdel Hakim Touhmou, président M<sup>me</sup> Asma Baalbaki, techn. en éd. spécialisée M. Benoit Dumas-Thiffault, enseignant M<sup>me</sup> Dominique Chênevert, enseignante M<sup>me</sup> Évangelia Palatsoukas, techn. du service de garde M<sup>me</sup> Fatima Sennane, enseignante M. Hugo Desmeules, parent M<sup>me</sup> Marion Albrecht, parent M<sup>me</sup> Sophie Sénécal, enseignante</p> <p align="center"><b>Direction :</b></p> <p>M<sup>me</sup> Nathalie Blanchet</p>	<p>M<sup>me</sup> Armida Tambongco, parent substitut M<sup>me</sup> Chrystèle Clara Nkemwa Djime, parent substitut M<sup>me</sup> Djamila Bilal, parent M<sup>me</sup> Iram Faisal, parent M. Lassaad Bouaziz, parent M<sup>me</sup> Souad Arfaoui, parent substitut</p>	<p align="center">Aucun</p>	<p align="center">Aucun</p>
<b>1. OUVERTURE DE LA SÉANCE</b>			<b>Suivi à faire</b>
M. Abdel Hakim Touhmou vérifie le quorum, souhaite la bienvenue aux membres présents et ouvre la séance à 18 h 30.			

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	Suivi à faire
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ouverture de la séance</li> <li>2. Adoption de l'ordre du jour</li> <li>3. Adoption du procès-verbal du 13 mars 2023</li> <li>4. Suivi au procès-verbal du 13 mars 2023</li> <li>5. Dossier d'approbation ou d'adoption               <ol style="list-style-type: none"> <li>5.1 Activités et sorties éducatives</li> </ol> </li> <li>6. Dossier d'information               <ol style="list-style-type: none"> <li>6.1 Rapport annuel des activités du conseil d'établissement</li> <li>6.2 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence</li> <li>6.3 Communication du personnel enseignant</li> <li>6.4 Calendrier du conseil d'établissement</li> </ol> </li> <li>7. Dossier de consultation               <ol style="list-style-type: none"> <li>7.1 Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)</li> <li>7.2 Critères de sélection de la direction d'établissement</li> </ol> </li> <li>8. Dossier du comité de parents</li> <li>9. Affaires diverses</li> <li>10. Période réservée au public</li> <li>11. Levée de la séance</li> </ol> <p>M<sup>me</sup> Nathalie Blanchet propose d'ajouter le point 6.4 portant sur l'agenda des rencontres du conseil d'établissement (CÉ).            Proposé par M<sup>me</sup> Fatima Sennane.            Appuyé par M<sup>me</sup> Sophie Senécal.            Adopté à l'unanimité.</p>	
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 MARS 2023	Suivi à faire
Proposé par M <sup>me</sup> Marion Albrecht. Appuyé par M. Benoit Dumas-Thiffault. Adopté à l'unanimité.	
4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 13 MARS 2023	Suivi à faire
M. Abdel Hakim Touhmou indique qu'il a fait la modification et a envoyé aux membres une copie à jour de la régie interne.	
5. DOSSIERS D'APPROBATION OU D'ADOPTION	Suivi à faire
5.1. Activités et sorties éducatives	

<p>À titre informatif, nuit à l'école le 8 mai 2023. Les élèves dormiront à l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectifs pédagogiques : socialisation et cohésion de groupe, développer le sentiment d'appartenance des élèves à Saint-Pascal-Baylon, célébrer la dernière année à leur école primaire. Puiseurs activités sont prévues : sport, film, quiz et dormir.</li> <li>Nombre d'élèves : 36 (groupes 53/63 et 61)</li> <li>Nombre d'enseignants : 2 titulaires</li> <li>Coût par élève : gratuit</li> </ul> <p>M. Abdel Hakim Touhmou fait remarquer que c'est une première que les élèves passent la nuit à l'école.</p> <p>M. Benoit Dumas-Thiffault précise que c'est à titre volontaire.</p> <p>M. Hugo Desmeules se demande ce qui arriverait si un enfant tombe malade ou lors d'un problème quelconque.</p> <p>M. Benoit Dumas-Thiffault rappelle que les titulaires ont les coordonnées des parents.</p> <p>M<sup>me</sup> Nathalie Blanchet rassure les membres parents en indiquant qu'il y aura une surveillance policière cette nuit-là.</p> <p>Activité de bain libre le 13 juin 2023. Le déplacement se fera à pied jusqu'à la piscine, il y aura une activité de bain libre pendant une heure puis retour à l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectifs pédagogiques : célébrer la fin de l'année et pour plusieurs la fin du primaire avec une activité rassembleuse. Découvrir ou redécouvrir le Centre sportif de Côte-des-Neiges. Faire de l'activité physique.</li> <li>Nombre d'élèves : 36 (groupes 53/63 et 61)</li> <li>Nombre d'enseignants : 2 titulaires</li> <li>Coût par élève : gratuit</li> </ul> <p>Proposé par M<sup>me</sup> Asma Baalbaki.</p> <p>Appuyé par M. Hugo Desmeules.</p> <p>Approuvé à l'unanimité.</p> <p>Visite à la maison de Radio-Canada le 1<sup>er</sup> mai (groupe 53/63) et le 3 mai 2023 (groupe 61).</p> <p>Le déplacement se fera en transport en commun.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectifs pédagogiques : expérimenter plusieurs métiers des médias.</li> <li>Nombre d'élèves : 36 (groupes 53/63 et 61)</li> <li>Nombre d'enseignants : 2 titulaires</li> <li>Coût total : 2000 \$</li> </ul> <p>Le coût de l'activité est entièrement pris en charge par l'école.</p> <p>Proposé par M. Hugo Desmeules.</p> <p>Appuyé par M<sup>me</sup> Dominique Chênevert.</p> <p>Approuvé à l'unanimité.</p>	
---	--

6. DOSSIERS D'INFORMATION	Suivi à faire
<p><b>6.1 Rapport annuel des activités du conseil d'établissement</b></p> <p>M<sup>me</sup> Nathalie Blanchet indique que le centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) a opté pour la normalisation du document et précise qu'il doit être déposé au plus tard le 30 juin prochain.</p> <p><b>6.2 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence</b></p>	

<p>M<sup>me</sup> Nathalie Blanchet rappelle que l'année dernière, il y a eu consultation des élèves pour savoir où ils sont situés en temps et lieu par rapport à leur sentiment de sécurité qui est variable d'un élève à l'autre. Elle indique que les deux techniciennes en éducation spécialisée (TES), de concert avec la direction, ont travaillé fort sur des animations et ont préparé des jeux de rôles inspirés des conflits vécus par nos élèves à l'école. Suite à cela, une rencontre d'une demi-journée a été organisée le 22 mars dernier où les enseignants ont fait des jeux de rôles de ces situations, car en temps qu'équipe, nous avons l'obligation de nous rappeler les façons de sécuriser les enfants.</p> <p>M<sup>me</sup> Nathalie Blanchet précise que la technique d'intervention utilisée est ARASS (Arrêter, Rappeler, Aider, Sécuriser et Suivre), ce qui fait que la première chose à faire est d'arrêter la situation. Elle ajoute que pour l'instant, l'école n'a pas encore décidé du moment de repasser le questionnaire aux élèves, car elle juge qu'il y a d'abord du travail à faire pour bien s'approprier la technique ARASS, particulièrement l'étape « Arrêt » qui est primordiale, pour pouvoir faire le meilleur diagnostic et avoir la meilleure intervention pour chaque situation. De plus, les deux TES de l'école travaillent toujours fort pour offrir un atelier par mois dans toutes les classes.</p> <p><b>6.3 Communication du personnel enseignant</b></p> <p>M. Benoit Dumas-Thiffault fait la lecture de la lettre concernant les revendications syndicales de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). Il indique que le souhait exprimé par les enseignants est d'être appuyés par le CÉ.</p> <p>M<sup>me</sup> Marion Albrecht se demande si la lettre concerne uniquement l'école Saint-Pascal-Baylon ou les revendications sont générales.</p> <p>M. Benoit Dumas-Thiffault précise que c'est une lettre commune à tous les enseignants membres de la FAE.</p> <p>M. Abdel Hakim Touhmou indique, à titre personnel, qu'il appuie, sans condition, le personnel enseignant pour l'amélioration de leurs conditions de travail.</p> <p>M. Hugo Desmeules et Mme Marion Albrecht se joignent à M. Abdel Hakim Touhmou pour appuyer les enseignants.</p> <p>Ainsi, le conseil d'établissement appuie les revendications exprimées par les représentants des enseignants de l'école Saint-Pascal-Baylon.</p> <p><b>6.4 Calendrier du conseil d'établissement</b></p> <p>M<sup>me</sup> Nathalie Blanchet indique que le conseil d'établissement, initialement prévu pour le 12 juin, doit être devancé au mois de mai, car il sera trop tard pour l'adoption du budget qui devra se faire au plus tard le 9 juin. Elle propose pour cela, le 5 juin ou le 29 mai.</p> <p>M. Abdel Hakim Touhmou indique qu'il enverra un courriel pour le 5 juin prochain pour convenir de la disponibilité des membres.</p>	<p>M. Benoit Dumas-Thiffault enverra par courriel une copie de la lettre aux membres.</p>
<p><b>7. DOSSIER DE CONSULTATION</b></p> <p><b>7.1 Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)</b></p> <p>M<sup>me</sup> Nathalie Blanchet indique que la première consultation faite pour cerner le contexte et les enjeux est disponible sur le site du CSSDM. Elle ajoute que tout le monde à tous les niveaux était consulté et invite les membres à aller consulter le document des résultats. Elle précise que la deuxième consultation concerne les taux de réussite et les résultats des élèves.</p> <p>M<sup>me</sup> Nathalie Blanchet fait la lecture du document en précisant que la réussite en français et en mathématiques est un enjeu important dans le tableau de bord du ministère. Sa question aux membres était de déterminer s'il était réaliste de viser une cible de 86 % pour faire réussir le plus grand nombre d'élèves si on considère qu'il y a un gros pourcentage qui ont 70 % et moins (sachant qu'en bas de 60 %, l'élève est en situation d'échec).</p> <p>M. Hugo Desmeules se demande si cela vient du ministère de l'Éducation.</p> <p>M<sup>me</sup> Nathalie Blanchet explique que le ministère a un Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) et, tous les 5 ans, chaque service scolaire doit réaliser un projet éducatif qui doit s'arrimer avec le PEVR. Elle dénote qu'il n'est pas évident de répondre à cette consultation, car on ne peut pas se prononcer sur toutes les écoles du CSSDM vu que les moyens d'intervention sont différents d'une école à l'autre et cite l'exemple de la formation professionnelle.</p> <p>M. Abdel Hakim Touhmou partage l'avis de Mme Nathalie Blanchet et rappelle que le CÉ est une instance décisionnelle, par conséquent, il ne peut pas répondre à</p>	<p><b>Suivi à faire</b></p>

la légère à des questions qui vont donner des données primordiales sur lesquelles le CSSDM doit s'appuyer pour prendre des décisions. Il ajoute que le même questionnement s'est posé au Comité de parents.

M. Hugo Desmeules se demande si le CSSDM possède des données contextuelles leur permettant de prendre des décisions par rapport à cela.

M<sup>me</sup> Nathalie Blanchet précise que c'est le comité chargé de prendre ces décisions qui demande aux directions d'écoles de faire ces consultations.

## 7.2 Critères de sélection de la direction d'établissement

M. Abdel Hakim Touhmou présente le document « Consultation du conseil d'établissement pour la détermination des critères de sélection de la prochaine direction d'établissement » avec ses différents volets.

M. Benoit Dumas-Thiffault se demande si le document se fait chaque année.

M. Abdel Hakim Touhmou précise que le CÉ est consulté en tout temps, que le document doit être complété et envoyé au CSSDM, que c'est le conseil d'administration du CSSDM qui prend la décision finale.

M<sup>me</sup> Marion Albrecht se demande si le document évolue ou si les critères de sélection restent les mêmes chaque année.

M. Abdel Hakim Touhmou explique que parfois, dans une école, il y a des changements importants qui doivent être pris en considération.

Il propose les critères de sélection suivants :

- . Besoins des élèves : ressource professionnelle en éducation spécialisée, en orthopédagogie, en psychoéducation, en éducation interculturelle, intervenant communautaire scolaire et interculturel (ICSI), visée globale de la réussite (estime, intégration sociale et scolaire, milieux de vie sains), encadrement des activités parascolaires.
- . Besoins de la communauté : programmes d'accueil, de soutien et d'accompagnement des parents, implication communautaire, agent école-famille-communauté ou intervenant communautaire, scolaire et interculturel, projets de partenariat, programme d'enseignement des langues d'origine (PELO), programmes de sensibilisation, programmes d'animation culturelle.
- . Besoins liés aux ressources matérielles et financières : planification financière, mesures budgétaires pour réduire les frais facturés aux parents.
- . Compétences liées au savoir : connaissance des besoins éducatifs des élèves, connaissance des besoins des élèves à risque et des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), connaissance de la gestion et de la prise en compte de la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique, compétence interculturelle, connaissance du contexte des élèves de milieu économiquement défavorisé, connaissance du contexte et des particularités des écoles à concentration pluriethniques, connaissance des éléments liés à la justice sociale et à l'équité à l'égard du personnel et des élèves, connaissance des obstacles à la justice sociale et connaissance des moyens et stratégies pour les surmonter.
- . Compétences liées au savoir-être : écoute active à l'égard des parents et du personnel, collaboration avec les familles et la communauté, altérité ethnoculturelle, proximité, efficacité, dynamisme, ouverture, flexibilité, souplesse, transparence, disponibilité, esprit d'équipe.
- . Compétences liées au savoir-faire : favoriser la communication entre tous les acteurs (école-famille-communauté), leadership partagé, leadership de justice sociale, agir avec professionnalisme pour régler toute situation conflictuelle ou d'injustice à l'école, impliquer activement les parents dans tous les aspects de la vie de l'école et la réussite de leurs enfants, capacité à rediriger la communauté que dessert l'école vers des ressources pertinentes (autorités compétentes, services disponibles, etc.) et à innover.
- . Autres éléments d'intérêt : maintenir un climat scolaire optimal, assurer une concentration sur l'enseignement et l'apprentissage, avoir des attentes élevées à l'égard de la qualité de vie à l'école et de tous les élèves, s'engager dans un processus continu d'évaluation de la réussite et d'ajustement, s'inscrire dans une perspective inclusive, avoir une compétence plurilingue et pluriculturelle.

Proposé par M. Abdel Hakim Touhmou.

Appuyé par M. Benoit Dumas-Thiffault.

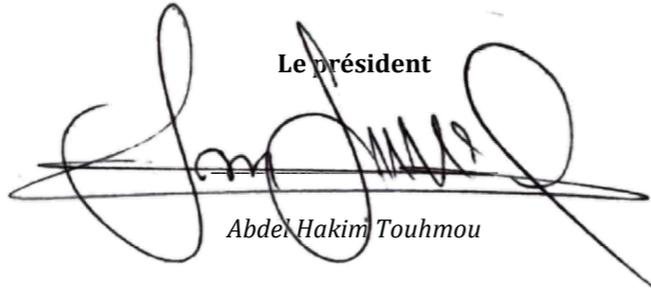
Adopté à l'unanimité.

M. Abdel Hakim Touhmou remplira le formulaire, le signera et l'enverra aux membres du CÉ.

M<sup>me</sup> Nathalie Blanchet enverra le formulaire au CSSDM.

<b>8. DOSSIER DU COMITÉ DE PARENTS</b>	<b>Suivi à faire</b>
<p>M. Abdel Hakim Touhmou indique que le Comité de parents a eu plusieurs activités, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Présentation du PEVR par M<sup>me</sup> Pascale Gingras et M<sup>me</sup> Julie Gratton.</li> <li>· Présentation de la structuration des plateformes éducatives des services de garde en milieu scolaire : la direction générale tend vers une harmonisation des plateformes éducatives sur le plan formel.</li> <li>· Forum « Parlons Éducation » de mars à juin 2023 : 19 forums citoyens se tiendront dans 18 villes du Québec. Ce sera l'occasion de réfléchir, d'échanger et de débattre collectivement sur l'école québécoise d'aujourd'hui et de demain. Les parents sont invités à s'inscrire en ligne sur le site <a href="http://www.parlonseducation.ca">www.parlonseducation.ca</a> pour participer au forum.</li> </ul> <p>M. Abdel Hakim Touhmou signale une préoccupation par rapport aux journées pédagogiques à l'école. Il précise que des parents trouvent injuste que des élèves puissent profiter d'activités payantes (exemple : la cabane à sucre) et que d'autres se contentent de les voir étant donné que leurs parents n'ont pas les moyens de payer. Les parents veulent savoir s'il y a possibilité d'organiser des mises de fonds pour permettre à tous les élèves de profiter des mêmes activités.</p> <p>M<sup>me</sup> Nathalie Blanchet indique qu'elle trouve cela complexe en rappelant une situation que l'école a vécue dans le passé. Elle précise que le SDG a le droit d'organiser ce genre d'activités et faire charger la balance aux parents. Cependant, elle rassure les parents que pour le restant de l'année scolaire il n'y aura pas ce genre d'activités.</p> <p>M. Hugo Desmeules se demande si du côté des élèves, il y a des situations de jalousie qui ont été rapportées.</p> <p>M. Abdel Hakim Touhmou précise que ce sont des parents qui l'ont interpellé par rapport à cela.</p> <p>M. Benoit Dumas-Thiffault trouve que l'activité « cabane à sucre » est très populaire pour les élèves qui l'ont vécue.</p>	
<b>9. AFFAIRES DIVERSES</b>	<b>Suivi à faire</b>
Aucun sujet n'est traité à ce point.	
<b>10. PÉRIODE RÉSERVÉE AU PUBLIC</b>	<b>Suivi à faire</b>
Aucun sujet n'est traité à ce point.	
<b>11. LEVÉE DE LA SÉANCE</b>	<b>Suivi à faire</b>
L'ordre du jour étant épuisé, M. Abdel Hakim Touhmou remercie tous les membres et déclare que la séance est close à 19 h 36.	

**Le président**



*Abdel Hakim Touhmou*

**La directrice**



*Nathalie Blanchet*